



quelle est la portee legale et juridique d un pacs

Par **nathanboy**, le **21/03/2019** à **22:57**

je voudrais savoir quelle est la portee legale et juridique d un pacs

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.

Par **Visiteur**, le **21/03/2019** à **23:22**

Saluer est une bonne habitude, toujours en vigueur sur ce site.

BONJOUR donc,

Un pacs ne dépend pas du même cadre juridique que le mariage, même si fiscalement il y a des similitudes, le cadre juridique est différent...pas de communauté, par exemple.

D'après l'article 515-4 du Code civil, les partenaires ont trois obligations réciproques : l'obligation de vie commune, l'obligation d'aide matérielle et d'assistance réciproque et la solidarité dans les dettes contractées pour les besoins du ménage..

Par **nathanboy**, le **22/03/2019** à **10:54**

bonjour je vous remercie de votre reponse qui est claire et nette merci